

# CONSEIL MUNICIPAL

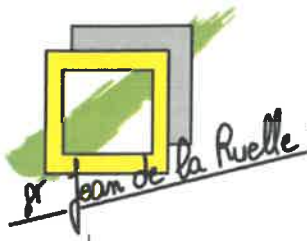
Compte rendu de la séance du 30 Juin 2021 – 18H30 - MMD

La séance est ouverte.

Le Maire de Saint Jean de la Ruelle constate suite à l'appel nominal, que le quorum est atteint et que l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Conseil Municipal,

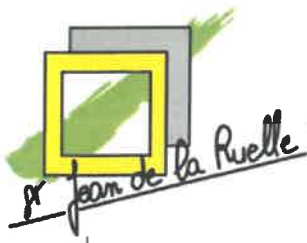
Délibération 2020-144	<b>EMET</b> un avis favorable au projet de Plan Local d'Urbanisme métropolitain, arrêté le 29 avril 2021 par le Conseil métropolitain, sous réserve de la création d'une zone NL (zone naturelle de loisirs) permettant de conforter les activités dédiées au Centre de loisirs des Queues de Forêt sur le territoire d'Ingré.
Délibération 2020-145	<b>APPROUVE</b> le compte-rendu annuel d'activité pour la collectivité locale concernant la ZAC Alleville Nord.
Délibération 2020-146	<b>APPROUVE</b> le projet d'avenant n°1 au traité de concession d'aménagement de l'opération en date du 13 juillet 2011.
Délibération 2020-147	<b>APPROUVE</b> l'avenant n°1 à la convention définissant le programme pluriannuel de renouvellement urbain sur le quartier des Chaises à Saint Jean de la Ruelle et sur les quartiers de l'Argonne et de La Source à Orléans, à passer avec l'ANRU, la commune de Saint Jean de la Ruelle, la commune d'Orléans et les autres partenaires.
Délibération 2020-148	<b>APPROUVE</b> la réalisation des travaux sur la portion de la venelle Gambetta entre la rue Charles Beauhaire et la rue du Petit Chasseur.
Délibération 2020-149	<b>DECIDE</b> d'adopter une revalorisation de +0.00 % les tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure au titre de l'année 2022 - <b>MAINTIENT</b> l'application d'une réfaction de 50% aux enseignes dont la somme des superficies est supérieure à 12 m2 et inférieure ou égale à 20 m2 - <b>MAINTIENT</b> l'exonération des enseignes autres que scellées au sol, dont la superficie est inférieure ou égale à 12 m <sup>2</sup> .
Délibération 2020-150	<b>APPROUVE</b> la convention « Objectif Climat 2030 » avec Loiret Nature Environnement.
Délibération 2020-151	<b>APPROUVE</b> la convention pour la mise en place d'un partenariat autour de l'opération Terracycle avec la commune d'Ingré.
Délibération 2020-152	<b>APPROUVE</b> les termes de la convention avec la SODC.
Délibération 2020-153	<b>DESIGNE</b> le jury du concours des maisons fleuries 2021 : - Françoise BUREAU - Fabien RIVIERE DA SILVA - Olivia MAIGRE-BELLIZIO - Anne-Marie MOULIN - Daniel PASSEGUE - Isabelle GAUTHIER - Claude HUYGHUES DES ETAGES - Kadejat DAHOU
Délibération 2020-154	<b>APPROUVE</b> le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par Monsieur le Trésorier Principal, qui n'appelle aucune observation particulière ni réserve de sa part. Le résultat du compte de gestion est arrêté à : 4 335 313,37€.



# CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 30 Juin 2021 – 18H30 - MMD

Délibération 2020-155	<b>APPROUVE</b> le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par Monsieur le Trésorier Principal, qui n'appelle aucune observation particulière ni réserve de sa part. Le résultat du compte de gestion est arrêté à : 171 426,94€.
Délibération 2020-156	<b>APPROUVE</b> le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par Monsieur le Trésorier Principal, qui n'appelle aucune observation particulière ni réserve de sa part. Le résultat du compte de gestion est arrêté à - 4 718,80€.
Délibération 2020-157	<b>ADOpte</b> le compte administratif 2020 du budget principal.
Délibération 2020-158	<b>ADOpte</b> le compte administratif 2020 du budget annexe locations immobilières.
Délibération 2020-159	<b>ADOpte</b> le compte administratif 2020 du budget annexe camping.
Délibération 2020-160	<b>DECIDE</b> de retenir la proposition de Monsieur le Conseiller Départemental-Maire en ce qui concerne l'affectation du résultat 2020 du budget principal.
Délibération 2020-161	<b>DECIDE</b> de retenir la proposition de Monsieur le Conseiller Départemental-Maire en ce qui concerne l'affectation du résultat 2020 du budget locations immobilières.
Délibération 2020-162	<b>DECIDE</b> de retenir la proposition de Monsieur le Conseiller Départemental-Maire en ce qui concerne l'affectation du résultat 2020 du budget camping.
Délibération 2020-163	<b>ADOpte</b> le budget supplémentaire 2021 du budget principal.
Délibération 2020-164	<b>ADOpte</b> le budget supplémentaire 2021 du budget locations immobilières.
Délibération 2020-165	<b>ADOpte</b> le budget supplémentaire 2021 du budget camping.
Délibération 2020-166	<b>PREND ACTE</b> du rapport retraçant les actions de Développement Social Urbain et de Cohésion Sociale sur l'exercice 2020.
Délibération 2020-167	<b>AUTORISE</b> l'utilisation des Autorisations de Programme / Crédits de Paiement pour gérer les opérations pluriannuelles
Délibération 2020-168	<b>ACCORDE</b> sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 4 446 671,00 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Ce prêt est destiné au financement pour la construction de 39 logements situés au 2 rue Jean Ferrat à Saint Jean de la Ruelle.
Délibération 2020-169	<b>ACCORDE</b> sa garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement. Ces prêts sont destinés à financer la réhabilitation de 280 logements (projet NPNRU) situés quartier des Chaises (1-3-6 rue des Emeraudes et 51 rue des Agates) à Saint Jean de la Ruelle.
Délibération 2020-170	<b>ACCORDE</b> sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 83 883,00 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Ce prêt est destiné au financement de l'opération, acquisition seule d'un logement situé 1 allée de la Paix à Saint Jean de la Ruelle.
Délibération 2020-171	<b>APPROUVE</b> les bilans 2019 et 2020 établis par la commission communale d'accessibilité.



# CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 30 Juin 2021 – 18H30 - MMD

Délibération 2020-172	<b>APPROUVE</b> la convention de partenariat avec l'Etablissement Français du Sang Centre Pays de la Loire site de Saint Jean de la Ruelle.
Délibération 2020-173	<b>DECIDE</b> d'appliquer, pour l'ensemble des élèves du Conservatoire de l'année 2020-2021 renouvelant leur inscription pour 2021-2022, un dégrèvement forfaitaire de 30€. <b>DECIDE</b> d'appliquer, pour les élèves adultes résidant hors commune de l'année 2020-2021 et renouvelant leur inscription pour 2021-2022, un dégrèvement forfaitaire complémentaire de 30 €.
Délibération 2020-174	<b>DECIDE</b> d'attribuer une subvention exceptionnelle de 700 euros à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Jean Moulin
Délibération 2020-175	<b>APPROUVE</b> l'adhésion à l'Espace C3B porteuse du CRIA 45 et <b>DESIGNE</b> Mickaëla LOQUET membre titulaire et Marceau VILLARET membre suppléant.
Délibération 2020-176	<b>DECIDE</b> l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 3 000 euros au bénéfice de l'association CENTRAIDER pour la mise en œuvre du projet de coopération multi-acteurs inscrit dans le programme « clés en mains ».
Délibération 2020-177	<b>APPROUVE</b> la convention de cession à titre gratuit d'un lutrin et d'un panneau portant valorisation de sites de patrimoine rural d'intérêt départemental.
Délibération 2020-178	<b>APPROUVE</b> le retrait de la ville de Bou du SIRCO.
Délibération 2020-179	<b>APPROUVE</b> le protocole d'accord sur le temps de travail des agents communaux.
Délibération 2020-180	<b>DECIDE</b> de recourir au contrat d'apprentissage.
Délibération 2020-181	<b>ADOpte</b> la modification du tableau des emplois permanents.
Délibération 2020-182	<b>ADOpte</b> la modification du tableau des emplois non permanents.
Délibération 2020-183	<b>DECIDE</b> d'instaurer, à compter du 1 <sup>er</sup> septembre 2021, le forfait mobilités durables au bénéfice des agents publics de la Ville de Saint Jean de la Ruelle dès lors qu'ils certifient sur l'honneur réaliser leurs trajets domicile-travail avec leur vélo personnel ou en covoiturage pendant un minimum de 100 jours par an, modulé selon la quotité de temps de travail et de la durée de présence dans l'année au titre de laquelle le forfait est versé.

Pour extrait en mairie, le 1<sup>er</sup> Juillet 2021

Christophe CHAILLOU  
Président d'Orléans Métropole  
Conseiller Départemental-Maire  
de Saint Jean de la Ruelle